



EnEnWomen

Encouraging Women Participation in Times of Pandemic

Paris, le 17/11/2023

Monica RADU : Vice-Présidente AJM



ASSOCIATION JEAN MONNET

1986 : Naissance de l'Association Jean Monnet (AJM). Créée par les anciens collaborateurs et amis de Jean Monnet.

1990 : Aidée par la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil Régional d'Ile-de-France, l'AJM devient la gestionnaire de la Maison Jean Monnet.

- L'AJM porte la mémoire de Jean Monnet et fait de la Maison un lieu de conférences et de présentations pédagogiques pouvant accueillir jusqu'à 20 000 visiteurs par an.
- Elle organise chaque année des conférences, principalement sur le site de la Maison de Jean Monnet; s'investit également auprès d'un réseau d'écoles pour promouvoir l'histoire de l'Europe et met à disposition des conférenciers et matériels pédagogiques.

Parallèlement, l'Association mène ou participe à d'autres projets dans ce même objectif, et fidèle à l'esprit de Jean Monnet qui souhaitait unir les peuples d'Europe, prend également part à des événements visant à encourager le dialogue et la découverte interculturelle.

2018 : le Parlement reprend la gestion de la Maison de Jean Monnet et donne l'opportunité à l'AJM de retrouver sa vocation initiale de « faire vivre au temps présent les idées européennes de Jean Monnet » en proposant des idées concrètes pour le futur de l'Europe et ses concitoyens.



Égalité Hommes-Femmes en UE

- L'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes publie chaque année un "indice de l'égalité de genre", qui évalue les pays européens à l'aide de plusieurs critères : niveau d'éducation, participation au marché du travail, ressources financières, accès à la santé, exposition à la violence, etc.



Égalité Femmes-Hommes dans UE



Les inégalités entre les femmes et les hommes sont encore une réalité en 2023 dans les Etats membres de l'Union européenne.

Celles-ci sont notamment flagrantes dans le monde du travail. 78,5 % des hommes âgés de 20 à 64 ans occupaient un emploi dans l'Union européenne en 2021, soit 11 points de plus que les femmes (67,7 %). De plus, lorsqu'elles travaillent, les Européennes gagnent en moyenne 12,7 % de moins que leurs homologues masculins. Une moyenne qui cache d'importantes disparités. Si l'écart n'est que de 3,6 % en Roumanie, il atteint 20,5 % en Estonie. Le Luxembourg est le seul Etat où les travailleuses sont légèrement mieux payés (0,2 %) que les hommes.

Les femmes sont également moins représentées dans les postes à responsabilité, tout comme en politique. Seuls 32,5 % des élus dans les parlements nationaux sont des femmes.

Avec près de 40 % dans les rangs du Parlement européen et 13 commissaires européens sur 27, l'Union européenne fait toutefois figure d'exception. Actuellement, trois femmes président une des sept institutions européennes : Ursula von der Leyen pour la Commission, Christine Lagarde pour la Banque centrale européenne et Roberta Metsola pour le Parlement européen. Depuis 1984, ce dernier possède une commission permanente des droits des femmes et de l'égalité des genres.



Égalité Femmes-Hommes dans UE



Une priorité européenne depuis toujours...

Dès **1957**, l'Union européenne s'est emparée de ce sujet en faisant figurer **“l'égalité entre les femmes et les hommes”** parmi ses **valeurs fondamentales**. On retrouve aujourd'hui ce principe dans le traité sur l'Union européenne (TUE).

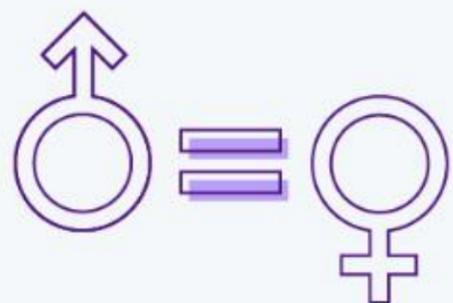
Quelques années plus tard, en **1975**, elle adopte sa **première directive contre la discrimination salariale, obligeant les Etats membres à tenir compte de ce principe au niveau national**. L'année suivante, c'est la Cour de justice de l'UE qui se prononce dans un arrêt sur le sujet. Il ouvre alors la voie aux recours des citoyens européens souhaitant faire valoir leurs droits.

Depuis, de nombreux textes sont venus étoffer l'arsenal juridique européen. Au fil des années, des **directives ont instauré un congé parental dans les Etats membres (2010) ou favorisé l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (2019)**.

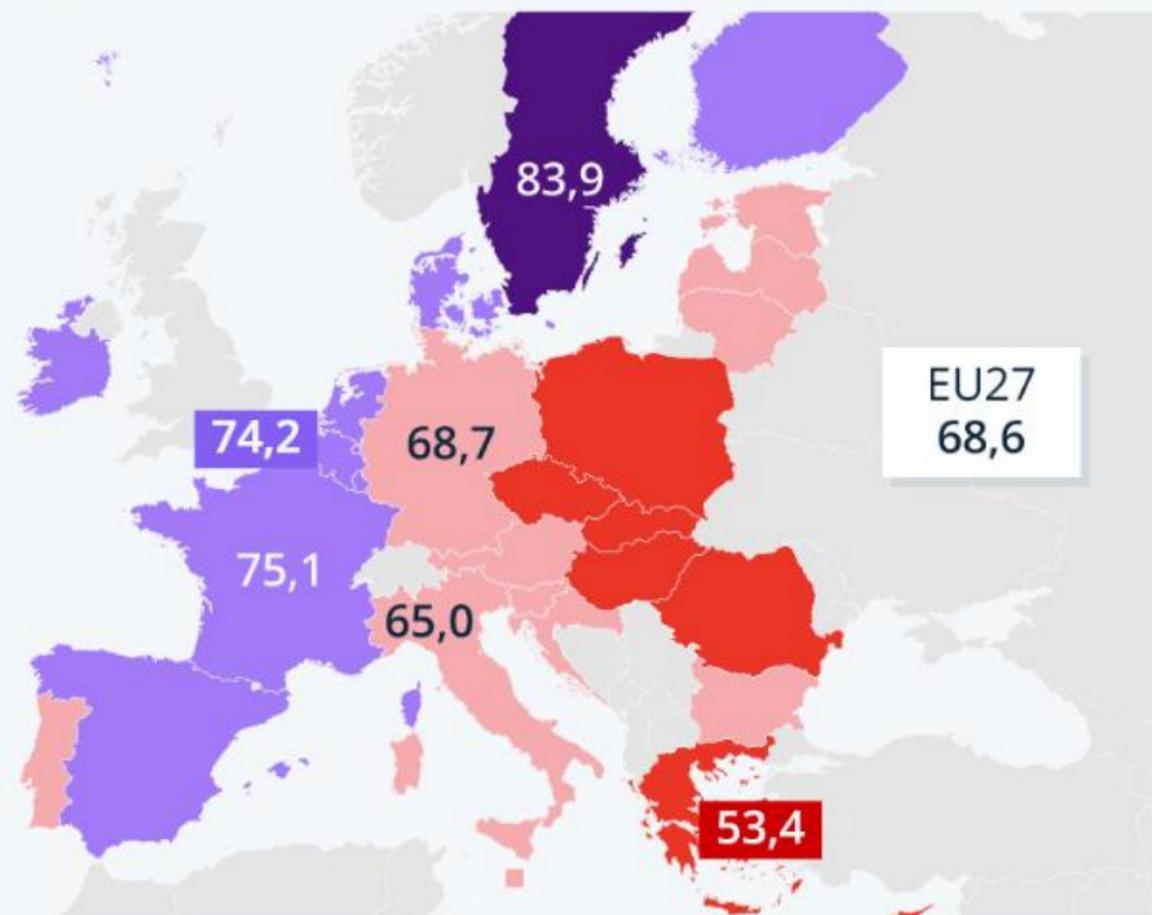
Depuis novembre **2022**, une **directive européenne fixe également des quotas de femmes à mettre en place, d'ici à juillet 2026, dans les conseils d'administration des grandes entreprises cotées en bourse dans l'UE**.

États des lieux de l'égalité hommes-femmes en Europe

Résultats de l'indice d'égalité de genre en 2022
(100 = égalité totale) *



- 80+
- 70-79,9
- 60-69,9
- 50-59,9



* indice basé sur plusieurs indicateurs : niveau d'éducation, participation au marché du travail, ressources financières, santé, exposition à la violence, etc.
Source : Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

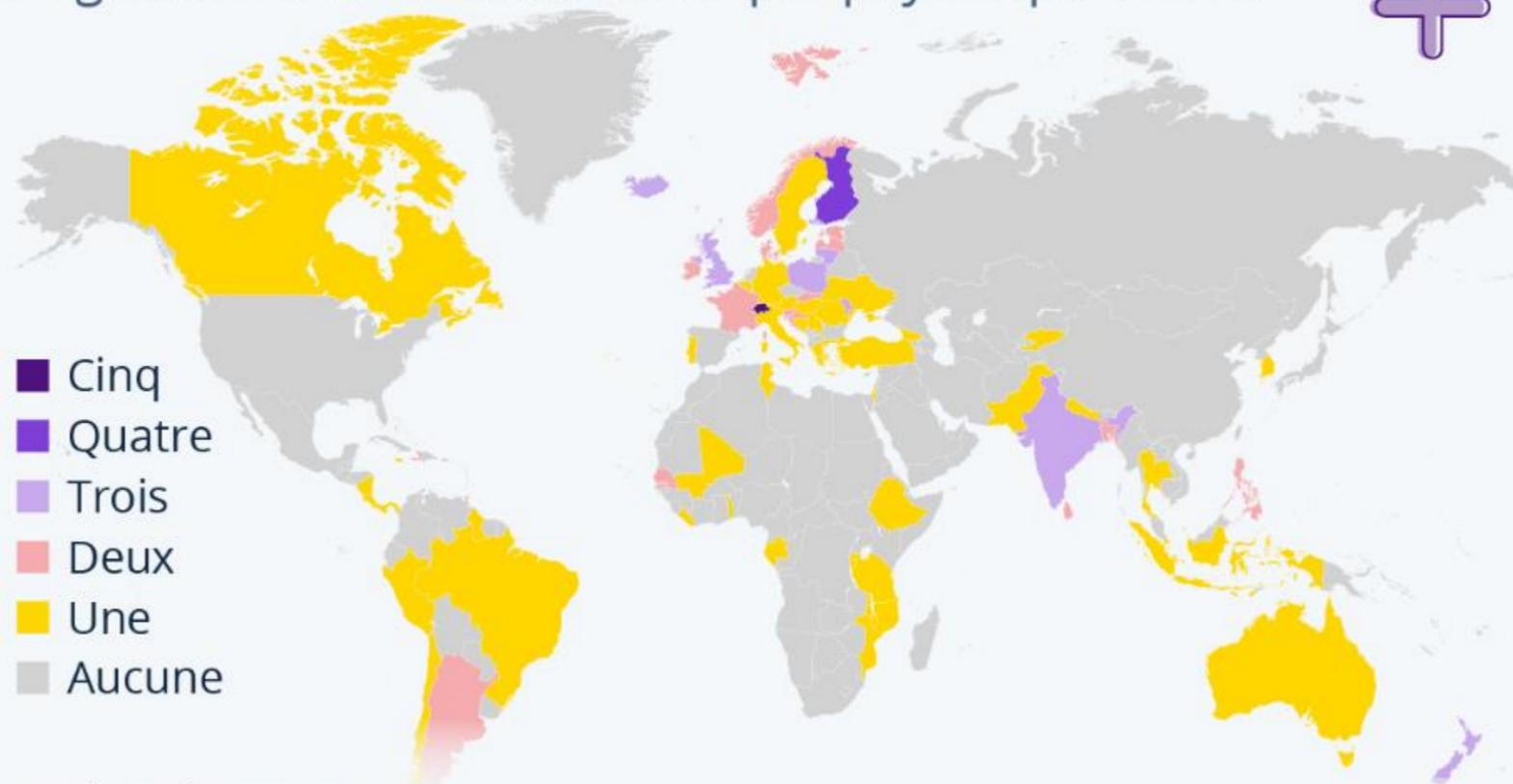
Comme les années précédentes, en 2023 c'est la Suède qui obtient le meilleur score avec 83,9 points, tandis que la Grèce enregistre celui le plus faible (53,4 points).

La France fait partie des bons élèves européens en la matière et se classe cinquième avec 75,1 points, derrière la Finlande et devant l'Espagne. Comme le montre notre carte, les pays où le plus de progrès restent à réaliser sont pour la plupart situés à l'est de l'Europe.



Les pays qui ont déjà été dirigés par des femmes

Nombre de femmes élues ou nommées à la tête du gouvernement ou de l'État * par pays depuis 1946



En date de janvier 2023.

* à l'exclusion des monarques et des personnes qu'ils/elles nomment, ainsi que des postes intérimaires ou honorifiques.

Source : Council on Foreign Relations



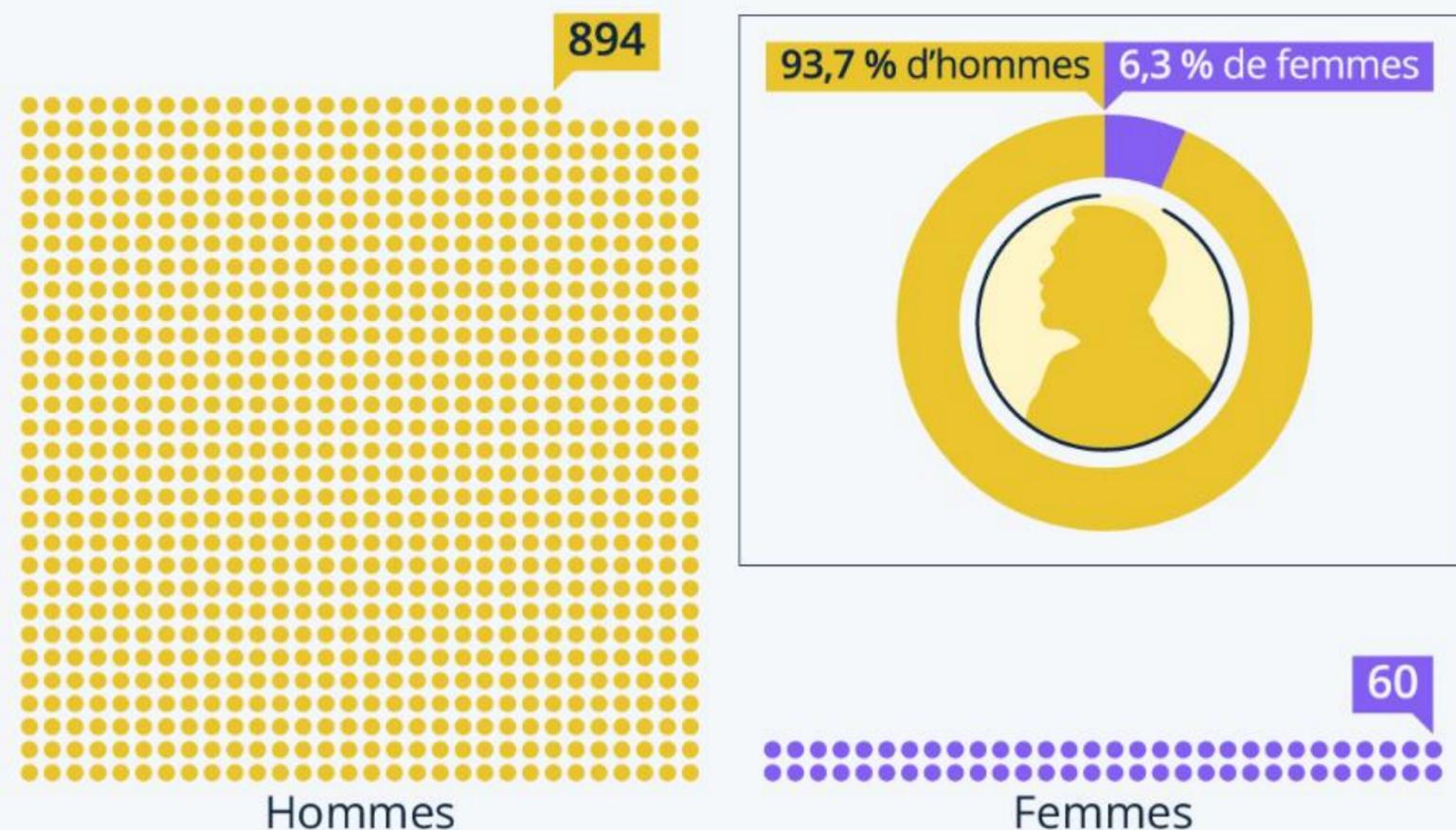
Les femmes ont exercé le pouvoir sur tous les continents, mais l'Europe reste la région où l'on trouve la plus forte concentration de nations ayant eu à leur tête une femme, et ce à plusieurs reprises. La plupart des pays qui ont connu plus de deux cheffes d'État ou de gouvernement s'y trouvent, celui ayant eu le plus de femmes aux commandes étant la Suisse. Le pays dénombre cinq anciennes présidentes de la Confédération suisse, mais dispose d'un petit avantage car le mandat présidentiel est limité à un an.

La Finlande suit avec quatre femmes premières ministres, dont l'actuelle cheffe du gouvernement Sanna Marin. L'Islande compte trois femmes dirigeantes, dont l'une d'entre elles, Vigdís Finnbogadóttir, a été la première présidente élue au monde. Elle est restée en poste pendant seize ans, de 1980 à 1996.



Prix Nobel : cherchez la femme

Nombre de lauréats du Prix Nobel
entre 1901 et 2022, par sexe



Comme le montre l'infographie, basée sur les données de la Fondation Nobel, seuls 6,3 % des lauréats des prix Nobel décernés entre 1901 et 2022 étaient des femmes. Durant cette période, 60 femmes ont reçu la prestigieuse distinction, contre 894 hommes. À cette heure, une seule femme a reçu deux prix Nobel : la physicienne et chimiste franco-polonaise Marie Skłodowska-Curie, qui fût également la première femme lauréate du prix. Marie Skłodowska-Curie reste également la seule personne, à ce jour, à avoir été récompensée dans deux domaines scientifiques différents : en physique, avec son mari, Pierre Curie, en 1903, et en chimie en 1911.

Cette infographie montre le nombre d'hommes et de femmes ayant reçu le Prix Nobel entre 1901 et 2022.

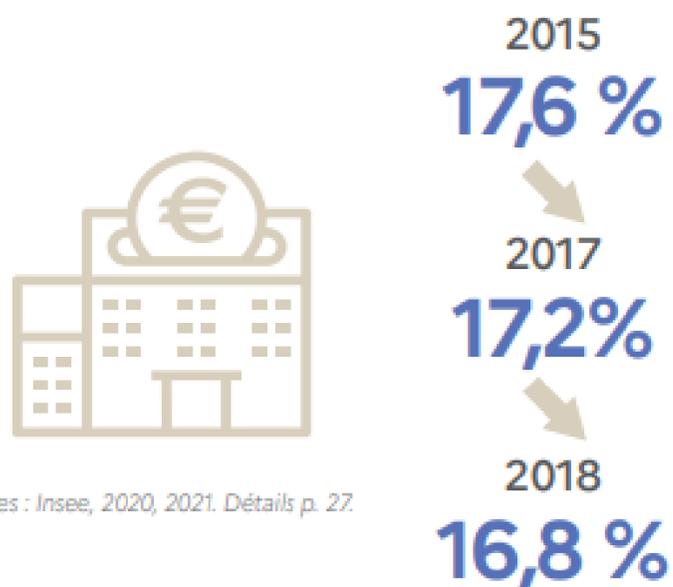
En France

> ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

2 > Égalité salariale : les écarts de salaires entre les femmes et les hommes se réduisent progressivement

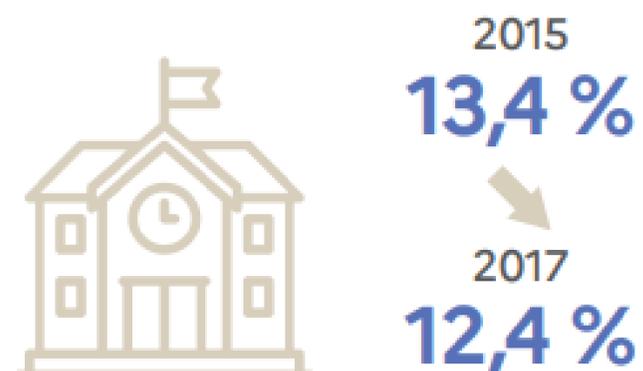
Écarts de rémunération nette moyenne dans la fonction publique et dans le secteur privé

Secteur privé



Sources : Insee, 2020, 2021. Détails p. 27.

Fonction publique



3 > Parité en entreprise : les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui proches de la parité

Part de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises du CAC40



Source : HCE, 2021. Détails p. 29.

4 > Retraites : les écarts de pensions de retraite sont toujours importants entre les femmes et les hommes

Montant mensuel brut moyen de la pension de droit direct en 2018



Source : Drees, 2020. Détails p. 45.

QUELQUES CONSTATS après la pandémie de Covid-19



- Selon une enquête Eurobaromètre parue en mars 2022 :
- 77 % des Européennes considèrent que celle-ci a conduit à une augmentation des violences faites aux femmes ;
- la participation passive à la vie civique ;
- les problèmes liés à l'éducation ;
- l'emploi des femmes et l'égalité homme femme ;

La crise COVID-19 un amplificateur des inégalités et un révélateur de la fragilité de la position des femmes dans nos sociétés

Association
Jean Monnet

En France – impact de la crise sanitaire



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 > Les femmes majoritaires dans les métiers de « première ligne » et du « care »

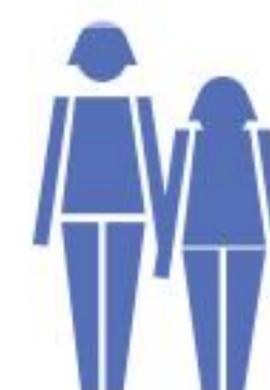
Part des femmes dans les métiers de « première ligne » et du « care »



86,6 %
Personnel infirmier



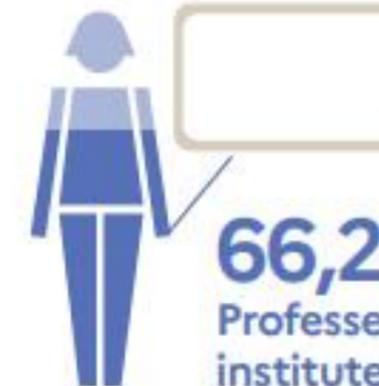
70 %
Agents d'entretien



97,7 %
Aides à domicile



77,7 %
Professions intermédiaires de la santé et du travail social



66,2 %
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilé(e)s

LES FEMMES EN PREMIERE LIGNE

- Les femmes sont sur-représentées dans les métiers du Care et ont continué à travailler malgré le confinement
- Avec le Covid-19 en 2020, 6 emplois sur 10 dans les postes de première nécessité, étaient occupés par des femmes. Ces travaux sont souvent à temps partiel, 33% de femmes et 10% d'homme
- Pour l'ensemble des métiers en première ligne, l'écart salarial est de 15% entre les Femmes et les Hommes

- 95 % des assistante·s maternelles, employé·e·s de maisons, aides à domicile et les aides ménagères
- 91% des aides-soignante·s
- 87% des infirmiere·s
- 73% des agente·s d'entretien
- 76% caissiere·s et les vendeur·e·s
- 71% enseignante·s ...



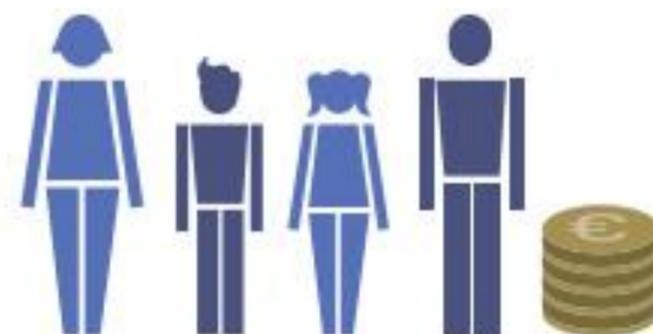
La crise COVID-19 un amplificateur des inégalités et un révélateur de la fragilité de la position des femmes dans nos sociétés

Association
Jean Monnet

6 > Familles monoparentales : les mères isolées sont plus précaires que les pères isolés et les couples avec enfants

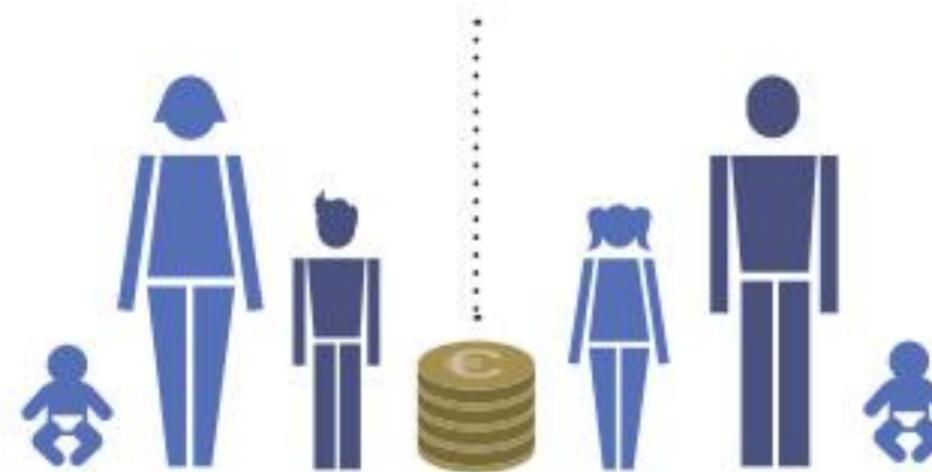
Part des familles vivant sous le seuil de pauvreté (1 041 euros par mois et par personne) selon le type de famille (2016)

Couples avec enfants



13,1 %

Parents isolés



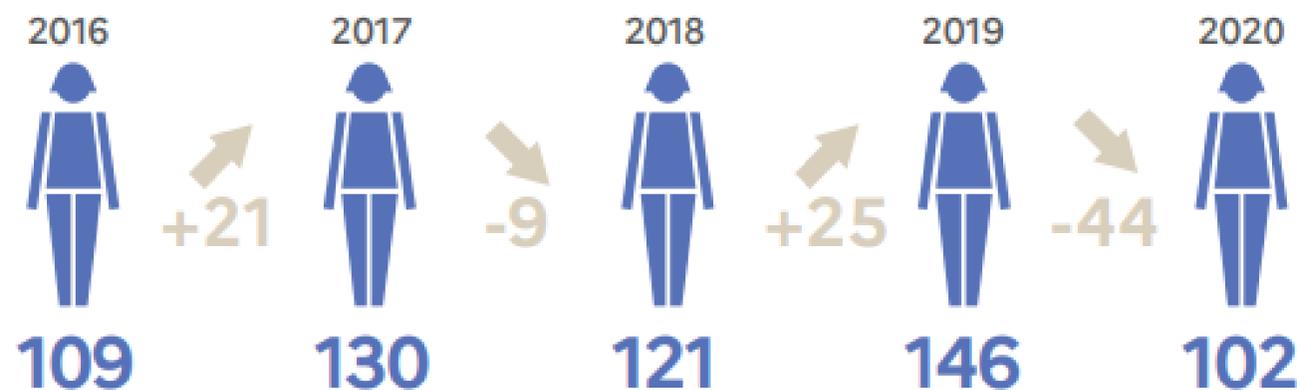
36,3 % SOIT 2,5 FOIS PLUS

82 % des parents isolés sont des femmes

> VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

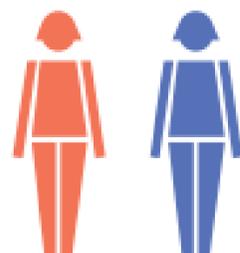
8 > Morts violentes au sein du couple : en 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire

Nombre de femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire



Sources : DAV, 2017-2021. Détails p. 70.

9 > Violences sexistes et sexuelles au travail : le sexisme et le harcèlement sont toujours présents dans le milieu professionnel

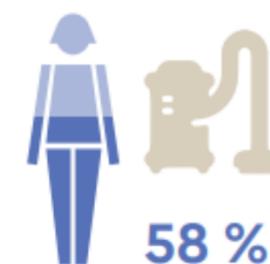


1 FEMME SUR 2
a déjà été confrontée à
une situation de sexisme ou
de harcèlement sexuel au travail
en France

Source : IFOP-Fondation Jean Jaurès, 2019. Détails p. 71.

> ARTICULATION DES TEMPS DE VIE EN PÉRIODE DE COVID-19

1.1 > Le déséquilibre dans la répartition des tâches perdure



des femmes estiment passer plus de temps que leur conjoint à s'occuper des tâches domestiques en période de confinement

Champ : échantillon de 1 025 personnes représentatif des Françaises et Français âgé(e)s de 18 ans et plus.
Source : enquête Harris interactive, avril 2020.

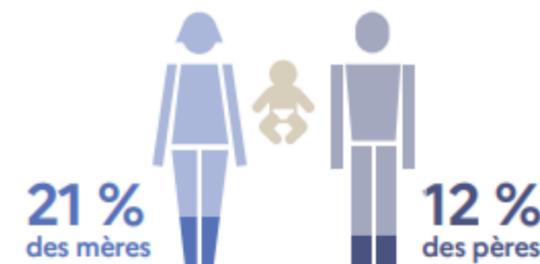
1.2 > L'école à domicile demeure majoritairement prise en charge par les femmes



83 % des femmes et 57 % des hommes indiquent passer quotidiennement plus de 4h à s'occuper de leurs enfants

Champ : parents d'enfants de moins de 16 ans qui ont continué à travailler.
Source : Insee, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », juin 2020.

Part des mères et des pères ayant cessé de travailler pour s'occuper des enfants pendant le premier confinement



Champ : 1 600 personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », mai 2020.

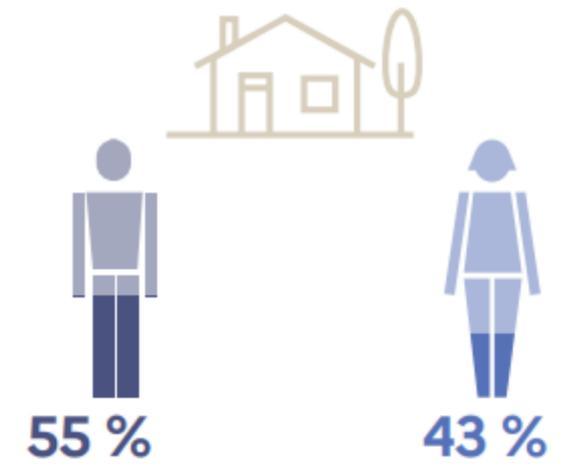


70 % des femmes déclarent superviser quotidiennement le travail scolaire de leur enfant et 32 % des hommes

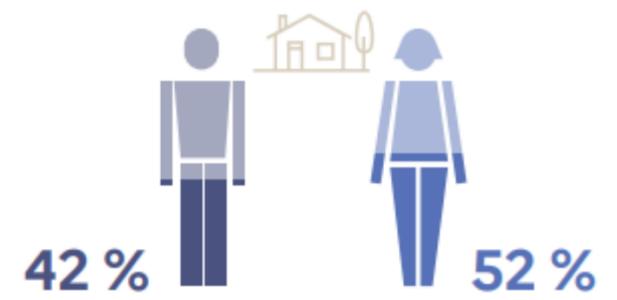
Champ : 1 400 résidentes et résidents français(es).
Source : Sciences Po-CNRS, Rapport de l'enquête CoCo « Confinement pour tous, épreuve pour certains », avril 2020.

Conditions de télétravail des femmes et des hommes pendant la crise

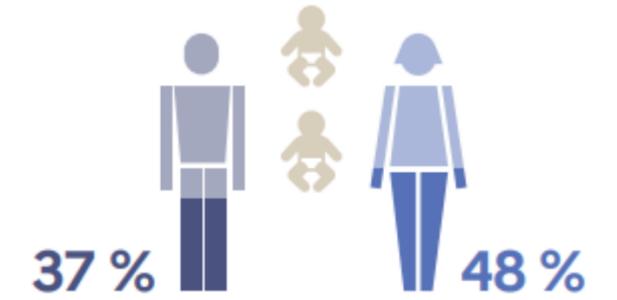
En télétravail dans une pièce dédiée au travail*



En télétravail sans un équipement adapté



En télétravail avec un ou plusieurs enfants

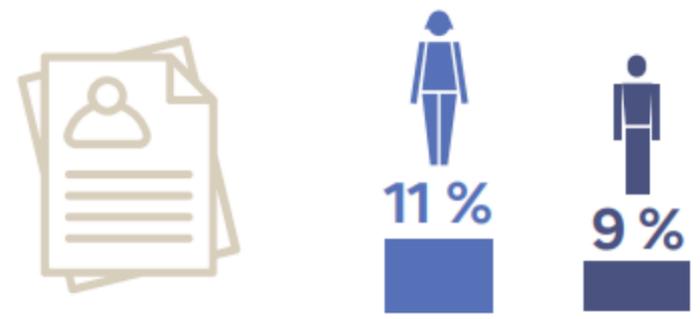


* Télétravail « total », situation en janvier 2021.
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2021.

Champ : 1 000 actifs et actives constituant un échantillon national représentatif de la population active âgée de 18 ans et plus en France.
Sources : Ined, Population & Sociétés n° 579, juillet 2020 ; Enquête UGICT-CGT, avril 2020 ; Science Po-IPSOS, « L'égalité femmes-hommes à l'épreuve du confinement », mai 2020.

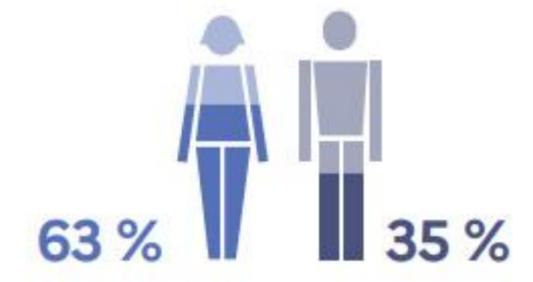
1.4 > L'emploi et le travail sont davantage affectés pour les femmes que pour les hommes

Part des femmes et des hommes âgé(e)s de 18 à 34 ans à avoir perdu leur emploi en juillet 2020



Champ : 27 pays de l'Union européenne, personnes âgées de 18 à 34 ans.
Source : Eurofound, « Évolution du marché du travail. Les femmes et l'égalité sur le marché du travail : la Covid-19 a-t-elle réduit à néant les récentes avancées ? », décembre 2020. Chiffres Eurostat.

Part des femmes actives et des hommes actifs indépendant(e)s ayant cessé toute activité professionnelle pendant le premier confinement



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations, avril 2020.

Part des femmes et des hommes ayant confiance en leur avenir professionnel après la crise



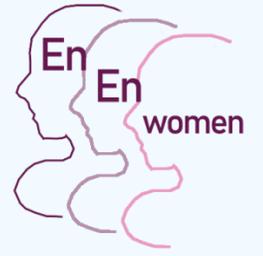
Champ : 2 002 salariés et salariées français(e)s travaillant en bureau, dont 1001 hommes et 1001 femmes, dans le secteur privé et public, toutes tailles d'entreprises et secteurs.
Source : BCG-IPSOS, Enquête « Crise de la Covid-19 : un retour en arrière pour la parité hommes-femmes au travail ? », février 2021.

1.5 > Les revenus des femmes ont été très impactés par la crise



Champ : échantillon de 2 003 personnes représentatif de la population française des 18 ans et plus.
Source : Ined, enquête Coconel, Note de synthèse n° 9 vague 11, « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », mai 2020.

VIOLENCES



- augmentation de 40% des signalements pour violences conjugales

pendant le premier confinement et de 60% au deuxième

- augmentation de 10% des violences constatées

lors du premier confinement

- 30% des victimes de violences conjugales déclarent

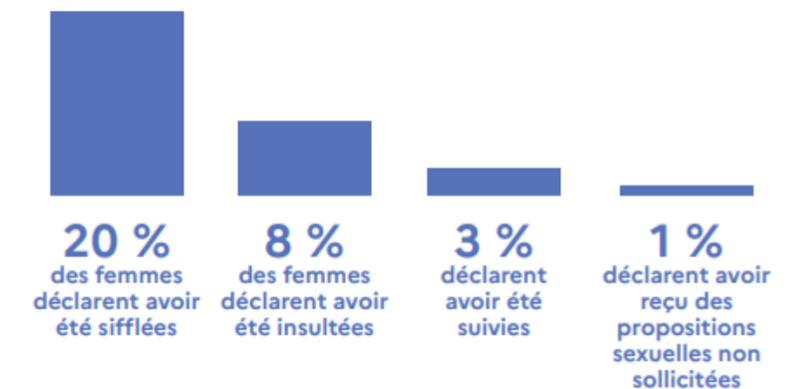
que les violences ont eu lieu pour la première fois pendant les

confinements

5.1 > Le sexisme prévaut en tous lieux



Dans l'espace public, entre avril 2017 et avril 2018



Champ : échantillon de 2 008 femmes représentatif de la population féminine résidant en France métropolitaine âgées de 15 ans et plus. Questions posées aux femmes de cet échantillon âgées de 20 à 59 ans. Source : Ifop pour Vie Healthy, « Les Françaises et le harcèlement de rue dans les lieux publics », avril 2018.

La crise COVID-19 un amplificateur des inégalités et un révélateur de la fragilité de la position des femmes dans nos sociétés

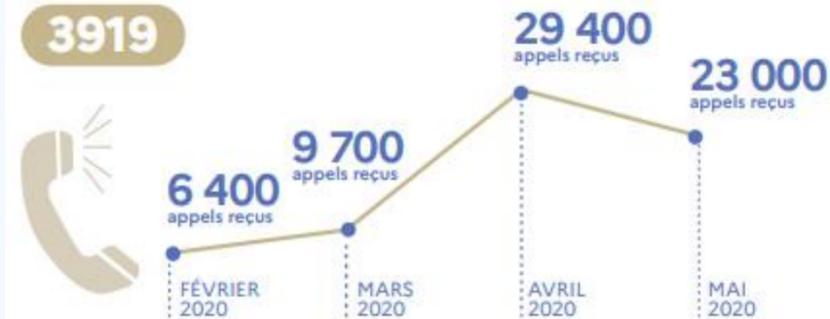
Association
Jean Monnet

VIOLENCES

> VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DURANT LA CRISE

1.9 > Les plateformes et numéros d'écoute ont constaté une hausse des signalements

Signalements enregistrés au 3919*



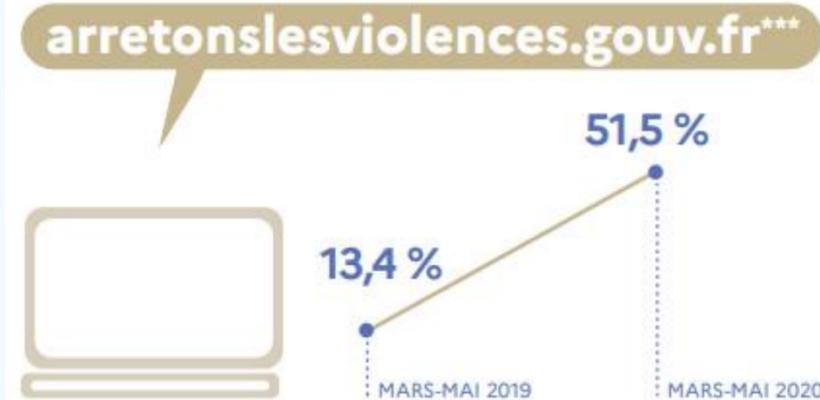
* Le 3919 est un numéro d'écoute, d'information et d'orientation à destination des victimes de violences sexistes et sexuelles géré par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF).
Source : FNSF – Analyse issue des fiches de données du 3919 – Données arrondies et provisoires. Précision méthodologique : la ligne était accessible du lundi au samedi de 9 h à 19 h. À partir du dimanche 19 avril et pour faire face à la demande croissante, la ligne a été accessible 7 jrs/7.

Hausse des signalements enregistrés par l'association En Avant Toutes** entre mars et mai 2020



** En Avant Toutes est une association qui agit pour l'égalité femmes-hommes et la fin des violences contre les jeunes femmes via le premier tchat spécifique. Entre mars et mai 2020.
Source : En Avant Toutes, décembre 2020.

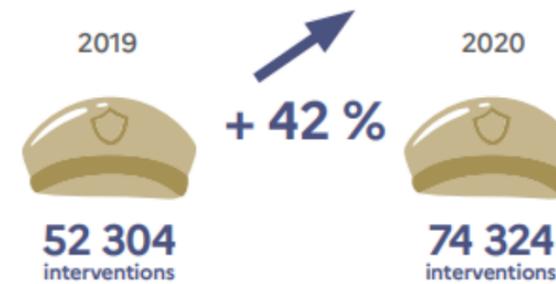
Part des signalements pour violences intrafamiliales sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr***



*** Ce portail est animé 24 h/24 et 7 jrs/7 par des policiers et des gendarmes formés aux violences sexuelles et sexistes.
Champ : nombre total de tchats et nombre de tchats pour violences intrafamiliales de la semaine du 16 mars à la semaine du 4 mai 2019 et 2020.
Source : Ministère de l'Intérieur.
Précision méthodologique : la plateforme était accessible 24 h/24 et 7 jrs/7.

1.11 > Les interventions des forces de l'ordre à domicile sont en hausse

Interventions des forces de l'ordre à domicile dans la sphère familiale* pendant le premier confinement



* Il s'agit de toutes les interventions au sein de la sphère familiale sans distinction (violences physiques ou verbales, des différends entre ascendant/descendant ou au sein du couple). En effet, les interventions n'impliquent pas forcément la commission d'une infraction pénale ni un dépôt de plainte ; elles couvrent plus largement les différends familiaux, qui comprennent les violences, sans qu'il soit possible de connaître la part des violences conjugales.
Champ : nombre d'interventions pour différend familial des forces de sécurité intérieure (FSI) du 17 mars au 12 mai versus la même période en 2019.
Source : SSMSI ; MIPROF « Les violences conjugales pendant le confinement », juillet 2020.



[Chiffres-cles-EFH-2021-VEN.pdf \(egalite-femmes-hommes.gouv.fr\)](https://egalite-femmes-hommes.gouv.fr/Chiffres-cles-EFH-2021-VEN.pdf)

La crise COVID-19 un amplificateur des inégalités et un révélateur de la fragilité de la position des femmes dans nos sociétés

Association
Jean Monnet

VIE PERSONNELLE

- 83 % des femmes vivant avec des enfants y ont consacré plus de 4 heures par jour (57 % des hommes)
- dans 78% des cas, les femmes se sont consacrées à l'éducation des enfants (le père dans 55% des cas) pendant la fermeture des écoles
- 64% des femmes déclarent avoir renoncé à un acte médical dont elles avaient besoin, contre 53% des hommes
- 58% des femmes salariées révélaient être en détresse psychologique et 26,5% des femmes de moins de 35 ans se déclaraient alors fatiguées pour 14,5% des hommes



VIE PROFESSIONNELLE

- les mères ont deux fois plus souvent que les pères renoncé à travailler pour garder leurs enfants (21 % contre 12 %)
- 55% des hommes contre 43% des femmes ont accédé à un espace dédié au télétravail au sein du foyer
- 63% des femmes exerçant une activité en tant qu'indépendante ont cessé leur activité pendant le premier confinement, soit deux fois plus que les hommes
- 48% des femmes en télétravail étaient confinées avec un ou plusieurs enfants contre 37% des hommes



INEGALITES ET PRECARITE

- 41% des femmes de moins de 65 ans ont déclaré que leurs revenus avaient diminué depuis le premier confinement
- Les hommes ont été plus nombreux à être augmenté sur la période
- La précarité des femmes, et notamment les cellules monoparentales, a augmenté :
 - 9% de demandes supplémentaires auprès de la CAF
 - 18% des ménages surendettés sont des femmes en situation de parent isolé



La crise COVID-19 un amplificateur des inégalités et un révélateur de la fragilité de la position des femmes dans nos sociétés

Association
Jean Monnet

Les Maisons des femmes



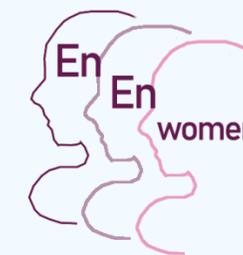
Les Maisons des Femmes d'Ile-de-France sont des organisations à but non lucratif, conçues dans le but de favoriser l'émancipation des femmes en leur proposant de l'aide, de l'écoute et des soins adaptés à leurs besoins. Toutes sont engagées dans différents combats, souvent choisis selon les besoins spécifiques qui inhérent aux villes et départements dans lesquelles ces maisons sont installées





**MAISON
DES FEMMES
DE L'AP-HP**

<https://www.youtube.com/watch?v=5COguKfIEUw>



Pour améliorer le parcours et la prise en charge des victimes de violences, l'AP-HP, en lien avec de nombreux partenaires, a créé la Maison des femmes de l'AP-HP.

L'AP-HP s'est associée à plusieurs partenaires :

Le Parquet de Paris,
Le Ministère de l'Intérieur,
la Préfecture de Police et les commissariats concernés,
La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Ile-de-France,
La Mairie de Paris et les Mairies d'arrondissements concernées,
Des associations spécialisées

Accompagnement et orientation innovants sont constituées de quatre volets :

- sanitaire et médical avec une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle : médecin, sage-femme, gynécologue, infirmier, aide-soignant, psychologue, psychiatre.
- social : un parcours personnalisé avec une prise en charge individuelle, des activités collectives (groupes de paroles et ateliers par exemple), et une aide à l'accès au droit dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, avec des travailleurs sociaux et des associations spécialisées.
- juridique avec une permanence qui conseille et oriente avec des experts de l'aide aux victimes.
- judiciaire grâce à une permanence policière permettant le dépôt de plainte.

Association
Jean Monnet



AJM

Association

Jean Monnet

